

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/02/2026 - 594 - 2004 B 80222 - 479 417 412 - (LA PARENTHESE) LIBRAIRIE

LIBRAIRIE LA PARENTHÈSE
SCOP SARL à capital variable
Siège social : 9 boulevard de la République
07100 ANNONAY
479 417 412 RCS Aubenas

**PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE du 26/08/2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt six août à 12 heures 30, les associés de la société **LIBRAIRIE LA PARENTHÈSE**, société coopérative de production, à responsabilité limitée, à capital variable, se sont réunis au siège social sur convocation régulière de la gérance.

Tel qu'il en est justifié par la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Sont présents :

- Mmes GLAIZAL Camille et ROCHET Violaine, associées salariées
- M. ESTRAGNAT Pierre-Damien, associé salarié

Tous les associés étant présents ou représentés à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer. L'Assemblée est présidée par Mme ROCHET Violaine, gérant ès qualité.

La Présidente met d'abord à la disposition des associés les documents suivants, à savoir :

- récépissé des envois des convocations
- registre des Assemblées Générales tenu à jour jusqu'à la présente assemblée
- projet de résolutions
- le rapport de révision coopérative

Puis la Présidente rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- o Approbation des comptes annuels
- o Affectation du résultat
- o Approbation des conventions réglementées
- o Rémunération de la gérance
- o Valeur de remboursement de la part sociale
- o Délégation de pouvoirs

Après discussion sur ces différents points, et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE – Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

Elle prend également acte de la lecture du rapport annuel de révision coopérative. Elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

VR



DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés approuve la proposition de la gérance et décide, conformément aux statuts, d'affecter l'excédent net de gestion de l'exercice social clos le 31/03/2025 s'élevant à 22 095,69 € de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| • 25 % à la part travail affectée à la réserve spéciale de participation soit | 5 524,53 € |
| • 15 % à la réserve légale soit | 3 314,72 € |
| • 60 % à la réserve statutaire dite fonds de développement soit | 13 258,87 € |
| • 0 % aux intérêts des parts sociales (dividendes) soit | 0 € |

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE - Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, prend acte du fait qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Rémunération de la gérance

Compte tenu de l'étendue de ses fonctions de gérance, l'assemblée générale rappelle que le contrat de travail de Mme Violaine ROCHET est suspendu pendant la durée de son mandat. A la fin du mandat, quelle qu'en soit la cause, le contrat de travail reprendra son cours automatiquement Mme Violaine ROCHET retrouvera ses fonctions de vendeuse en librairie.

L'assemblée générale fixe la rémunération de Mme Violaine ROCHET au titre de son mandat de gérance à la somme mensuelle brute de 2 095,69 euros.

La gérance étant assimilée salariée, elle est notamment soumise au régime général de la sécurité sociale. Afin d'éviter une double rémunération, sa prime de mandat sera réduite à due proportion en cas de versement d'indemnité journalière ou de toute autre indemnisation.

La gérance aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

La rémunération qu'elle percevra lors de la réactivation de son contrat de travail sera celle en vigueur au jour de la suspension revalorisée en fonction des augmentations générales qui auront été appliquées chaque année dans l'entreprise à compter de la date de suspension

L'ancienneté acquise pendant la durée du mandat sera reprise sauf si le mandat a pris fin pour révocation ou départ à la retraite.

L'assemblée générale rappelle qu'en vertu de l'article 17 de la loi du 19 juillet 1978, Mme Violaine ROCHET gérante rémunérée, est assimilée à une salariée au regard de la législation du travail et de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

NR

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Valeur de remboursement de la part sociale

L'assemblée générale, compte tenu de la situation nette de la société après imputation des pertes conformément aux dispositions statutaires, constate que la valeur de remboursement de la part sociale s'établit à la valeur nominale de souscription soit 20 €

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

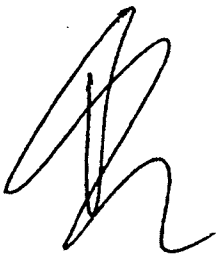
SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes de la présente assemblée générale.

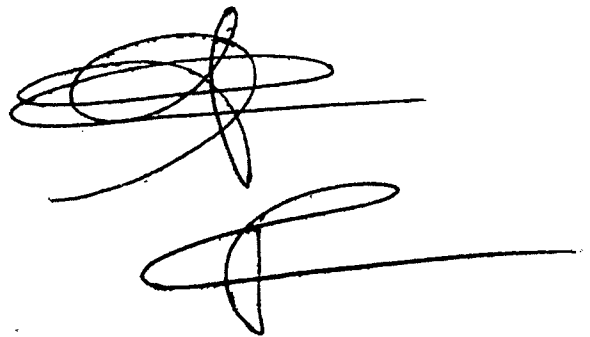
Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatorze heures et il est dressé le présent procès-verbal signé par la gérante et les associés.

La Présidente de séance



Les associés



certifiés conformes



Comptes annuels

Arrêtés au 31/03/2025

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE
9 Bd de la République
07100 ANNONAY



COMPTES ANNUELS du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
AUTRES ETATS	
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	10 à 12
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	13 et 14
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	15 à 22

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE
9 Bd de la République
07100 ANNONAY

relatifs à l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	307 370 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	610 595 Euros
- Résultat net comptable,	22 098 Euros

Fait à LYON
Le 02/07/2025

Eric BERRUYER
Expert comptable

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République

07100 ANNONAY

COMPTES ANNUELS

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	60 300		60 300	60 300		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 223	1 223				
	Autres immobilisations corporelles	144 897	130 044	14 854	23 492	-8 638	-36.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400		400	400		
Total II		206 821	131 267	75 554	84 192	-8 638	-10.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	115 539	10 586	104 953	113 872	-8 919	-7.83
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	925		925	853	72	8.42
	Autres créances	940		940	1 897	-956	-50.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	122 903		122 903	149 813	-26 910	-17.96
	Charges constatées d'avance (3)	2 095		2 095	1 652	442	26.77
	Total III	242 402	10 586	231 816	268 087	-36 271	-13.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		449 222	141 853	307 370	352 279	-44 909	-12.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000		
	Réserves				
	Réserve légale	18 704	13 803	4 900	35.50
	Réserves statutaires ou contractuelles	58 762	39 160	19 601	50.05
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	22 098	32 669	-10 571	-32.36
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	129 563	115 633	13 931	12.05
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	82 584	106 478	-23 893	-22.44
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	234	296	-62	-21.06
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000	15 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 232	95 028	-32 797	-34.51
	Dettes fiscales et sociales	17 756	19 844	-2 088	-10.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	177 806	236 646	-58 840	-24.86
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	307 370	352 279	-44 909	-12.75

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

117 038 157 985

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	610 595		610 595	634 712		-24 117	-3.80
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	610 595		610 595	634 712		-24 117	-3.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 500	10 333		-7 833	-75.81
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 582	11 021		561	5.09
Autres produits			463	108		355	327.98
Total des Produits d'exploitation (I)			625 140	656 175		-31 034	-4.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			399 691	427 929		-28 238	-6.60
Variation de stock (marchandises)			9 915	-7 088		17 003	239.89
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			52 174	53 849		-1 675	-3.11
Impôts, taxes et versements assimilés			2 731	2 332		399	17.12
Salaires et traitements			99 257	105 610		-6 352	-6.01
Charges sociales			16 968	16 673		294	1.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 638	8 383		255	3.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 586	11 582		-996	-8.60
Dotations aux provisions							
Autres charges			62	57		5	9.64
Total des Charges d'exploitation (II)			600 023	619 326		-19 304	-3.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 118	36 849		-11 731	-31.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/03/2025	12	31/03/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 070		1 297		-227	-17.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 070		1 297		-227	-17.51
2. Résultat financier (V-VI)	-1 070		-1 297		227	17.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 048		35 552		-11 504	-32.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 950		2 883		-933	-32.36
Total des produits (I+III+V+VII)	625 140		656 175		-31 034	-4.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	603 042		623 506		-20 464	-3.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	22 098		32 669		-10 571	-32.36

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République

07100 ANNONAY

AUTRES ETATS

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2025 12	31/03/2024 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL		60 300.00	60 300.00		
20700000	Fonds commercial	60 300.00	60 300.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS					
21500000	Materiel et outillage	1 223.08	1 223.08		
28150000	Amort.materiel&outillage	-1 223.08	-1 223.08		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 853.77	23 492.03	-8 638.26	-36.77
21810000	Instal./agenc.divers	85 777.87	85 777.87		
21810100	Install - amen non tp	1 137.12	1 137.12		
21831000	Materiel informatique	19 150.42	19 150.42		
21840000	Mobilier	38 832.01	38 832.01		
28181000	Amort.ag.cons.diverses	-73 718.05	-66 051.79	-7 666.26	-11.61
28183100	Amort materiel bureau	-17 758.59	-17 017.59	-741.00	-4.35
28184000	Amort. mobilier	-38 567.01	-38 336.01	-231.00	-0.60
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		400.00	400.00		
27500000	Depot de garantie	400.00	400.00		
Total II		75 553.77	84 192.03	-8 638.26	-10.26
MARCHANDISES		104 952.97	113 872.37	-8 919.40	-7.83
37000000	Stocks de marchandises	115 538.96	125 454.16	-9 915.20	-7.90
39700000	Prov.dep.marchandises	-10 585.99	-11 581.79	995.80	8.60
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		924.85	853.01	71.84	8.42
41910000	Avances et acomptes clients	924.85	853.01	71.84	8.42
AUTRES CREANCES		940.48	1 896.57	-956.09	-50.41
40100000	Fournisseurs	347.49	320.63	26.86	8.38
42100000	Rémunérations dues		20.25	-20.25	NS
44566000	Tva déductible sur abs	113.42		113.42	
44567000	Crédit de tva à reporter	283.00	1 312.00	-1 029.00	-78.43
44580000	Regul. tva collectee	18.65		18.65	
44586000	Tva s/fact.non parvenues	177.92	243.69	-65.77	-26.99
DISPONIBILITES		122 902.80	149 812.75	-26 909.95	-17.96
51210000	Credit agricole	112 089.04	140 520.38	-28 431.34	-20.23
53000000	Caisse	10 813.76	9 292.37	1 521.39	16.37
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 094.66	1 652.29	442.37	26.77
48600000	Charges constat.d'avance	2 094.66	1 652.29	442.37	26.77
Total III		231 815.76	268 086.99	-36 271.23	-13.53
TOTAL GENERAL		307 369.53	352 279.02	-44 909.49	-12.75

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2025 12	31/03/2024 12	Euros	- % -
CAPITAL	30 000.00	30 000.00		
10130000 Capital appele verse	30 000.00	30 000.00		
RESERVE LEGALE	18 703.75	13 803.43	4 900.32	35.50
10611000 Reserve legale prop.dite	18 703.75	13 803.43	4 900.32	35.50
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	58 761.58	39 160.29	19 601.29	50.05
10630000 Réserves statutaires	58 761.58	39 160.29	19 601.29	50.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 098.12	32 668.82	-10 570.70	-32.36
Total I.	129 563.45	115 632.54	13 930.91	12.05
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	82 584.21	106 477.69	-23 893.48	-22.44
16120000 Pret 00004398519		2 328.69	-2 328.69	NS
16130000 Prêt socoden	60 584.21	76 149.00	-15 564.79	-20.44
16140000 Prêt cnl	22 000.00	28 000.00	-6 000.00	-21.43
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	233.73	296.10	-62.37	-21.06
16884000 Interet courus sur emprunts	233.73	296.10	-62.37	-21.06
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	15 000.00	15 000.00		
45510000 C/c Estragnat Damien	5 000.00	5 000.00		
45520000 C/c Rochet Violaine	5 000.00	5 000.00		
45530000 C/c Glaizal Camille	5 000.00	5 000.00		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	62 231.76	95 028.38	-32 796.62	-34.51
40100000 Fournisseurs	61 847.76	94 650.38	-32 802.62	-34.66
40810000 Fournis.fact.non parvenue	384.00	378.00	6.00	1.59
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 756.38	19 844.31	-2 087.93	-10.52
42100400 Clot flavien	805.27	805.27		
42820000 Conges a payer	5 724.90	7 560.56	-1 835.66	-24.28
43100000 Securite sociale	1 901.68	1 796.65	105.03	5.85
43702000 Caisse prevoyance humanis	1 304.49	767.26	537.23	70.02
43720000 Caisse retraite salaries	380.25	378.04	2.21	0.58
43780000 Titres-restaurant		218.04	-218.04	NS
43860000 Org.soc. charges a payer	1 190.86	1 627.83	-436.97	-26.84
44210000 Etat - pas	88.47	186.30	-97.83	-52.51
44400000 Etat impots s/benefices	1 950.00	2 072.00	-122.00	-5.89
44566000 Tva déductible sur abs		204.80	-204.80	NS
44580000 Regul. tva collectee		14.73	-14.73	NS
44860000 Etat autres ch. a payer	4 410.46	4 212.83	197.63	4.69
Total IV	177 806.08	236 646.48	-58 840.40	-24.86
TOTAL GENERAL	307 369.53	352 279.02	-44 909.49	-12.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2025	12	31/03/2024	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	610 595.47		634 712.38		-24 116.91	-3.80
70700500 Recette a 0 %	821.80		123.42		698.38	565.86
70701000 Recette à 20%	9 507.17		9 188.45		318.72	3.47
70710000 Recette a 5.5 %	598 450.28		623 180.16		-24 729.88	-3.97
70720000 Recette a 2.1 %	1 816.22		2 220.35		-404.13	-18.20
Chiffre d'affaires NET	610 595.47		634 712.38		-24 116.91	-3.80
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 500.00		10 333.38		-7 833.38	-75.81
74000000 Subventions d'exploitat.			6 000.00		-6 000.00	NS
74010000 Subventions apprentis	2 500.00		4 333.38		-1 833.38	-42.31
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	11 581.79		11 020.84		560.95	5.09
78173000 Rep.prov.deprec.stocks	11 581.79		10 705.84		875.95	8.18
79100000 Transf.chges exploitation			315.00		-315.00	NS
AUTRES PRODUITS	463.20		108.23		354.97	327.98
75800000 Produits div.gestion cour	463.20		108.23		354.97	327.98
Total des Produits d'exploitation	625 140.46		656 174.83		-31 034.37	-4.73
ACHATS DE MARCHANDISES	399 690.78		427 929.19		-28 238.41	-6.60
60700000 Achat librairie	399 690.78		427 929.19		-28 238.41	-6.60
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	9 915.20		-7 087.76		17 002.96	239.89
60370000 Variat.stock marchandises	9 915.20		-7 087.76		17 002.96	239.89
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	52 174.15		53 848.65		-1 674.50	-3.11*
60400000 Animations	471.51				471.51	
60611000 Fourmitures electricite	715.50		1 053.40		-337.90	-32.08
60613000 Fourmitures gaz	1 858.63		2 065.69		-207.06	-10.02
60630000 Fourn.entret.&petit equip	402.53		859.14		-456.61	-53.15
60640000 Fournit.administratives	107.76		422.14		-314.38	-74.47
61320000 Locations immobilieres	6 627.08		5 745.80		881.28	15.34
61321000 Location place parking	1 216.32		1 192.56		23.76	1.99
61322000 Location local	2 714.06		2 624.16		89.90	3.43
61350000 Locations mobilieres	258.12		102.78		155.34	151.14
61400000 Charges locatives	360.02		598.72		-238.70	-39.87
61410000 Charges locatives local	200.00		200.00			
61551000 Entretien mat.technique	345.10		507.90		-162.80	-32.05
61551500 Entretien immobilier	2 413.91		1 262.00		1 151.91	91.28
61560000 Maintenance	2 797.98		2 839.79		-41.81	-1.47
61600000 Primes d'assurances	849.78		831.31		18.47	2.22
62110000 Personnel interimaire			469.35		-469.35	NS
62260000 Honoraires	6 107.21		6 482.21		-375.00	-5.79
62261000 Honoraires divers	748.00		707.00		41.00	5.80
62270000 Frais d'actes et de content.	175.06				175.06	
62310000 Annonces et insertions	200.00		265.00		-65.00	-24.53
62331000 Frais gestion annony +	753.47		817.73		-64.26	-7.86
62340000 Cadeaux clientèle	324.59		277.24		47.35	17.08
62380000 Dons et pourboires	150.00		310.00		-160.00	-51.61
62410000 Transports s/achats	15 540.57		15 901.72		-361.15	-2.27
62510000 Voyages et déplacements	433.40		605.71		-172.31	-28.45
62570000 Receptions	447.92		1 325.11		-877.19	-66.20
62600000 Frais postaux	85.28		189.40		-104.12	-54.97

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/03/2025 12	31/03/2024 12	Euros	%
62610000 Frais telecommunication	821.58	805.21	16.37	2.03
62780000 Services bancaires	2 050.52	2 119.33	-68.81	-3.25
62811000 Cotis. professionnelles	2 998.25	3 268.25	-270.00	-8.26
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 731.14	2 331.93	399.21	17.12
63130000 Formation continue(tresor	571.06	571.39	-0.33	-0.06
63511000 Cfe / cvae	79.00	82.00	-3.00	-3.66
63580000 Taxe sofia	2 081.08	1 678.54	402.54	23.98
SALAIRES ET TRAITEMENTS	99 257.36	105 609.55	-6 352.19	-6.01
64110000 Salaires appointements	87 303.48	92 329.60	-5 026.12	-5.44
64120000 Conges payes	-1 835.66	-1 191.18	-644.48	-54.10
64140000 Indem.et avantages divers	10 000.00	10 050.00	-50.00	-0.50
64140100 Indemnites et avantages divers	3 789.54	4 421.13	-631.59	-14.29
CHARGES SOCIALES	16 967.69	16 673.29	294.40	1.77
64510000 Cotisations a l'urssaf	10 258.81	10 452.50	-193.69	-1.85
64532000 Cotisations aux caisses de ret	2 080.54	2 129.79	-49.25	-2.31
64533000 Cotisations.prévoyance	814.27	958.65	-144.38	-15.06
64540000 Cotisations mutuelle apicil	3 796.04	3 119.52	676.52	21.69
64580000 Charges s/salair.provis.	-436.97	-442.17	5.20	1.18
64800000 Autres charges de pers.	455.00	455.00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 638.26	8 383.00	255.26	3.04
68112000 Dotations aux amort. corporell	8 638.26	8 383.00	255.26	3.04
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 585.99	11 581.79	-995.80	-8.60
68173000 Dot.prov.stocks & en-cours	10 585.99	11 581.79	-995.80	-8.60
AUTRES CHARGES	62.11	56.65	5.46	9.64
65800000 Charges div.gest.courante	62.11	56.65	5.46	9.64
Total des Charges d'exploitation	600 022.68	619 326.29	-19 303.61	-3.12
Résultat d'exploitation	25 117.78	36 848.54	-11 730.76	-31.84
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 069.66	1 296.72	-227.06	-17.51
66110000 Intérêts sur emprunts	1 069.66	1 296.72	-227.06	-17.51
Total des Charges financières	1 069.66	1 296.72	-227.06	-17.51
Résultat financier	-1 069.66	-1 296.72	227.06	17.51
Résultat courant avant impôts	24 048.12	35 551.82	-11 503.70	-32.36
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 950.00	2 883.00	-933.00	-32.36
69500000 Impots sur les sociétés	1 950.00	2 883.00	-933.00	-32.36
Total des produits	625 140.46	656 174.83	-31 034.37	-4.73
Total des charges	603 042.34	623 506.01	-20 463.67	-3.28
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	22 098.12	32 668.82	-10 570.70	-32.36

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2025	% CA	31/03/2024	% CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	610 595.47	100.00	634 712.38	100.00	-24 116.91	-3.80
VENTES DE MARCHANDISES	610 595.47	100.00	634 712.38	100.00	-24 116.91	-3.80
70700500 Recette a 0 %	821.80	0.13	123.42	0.02	698.38	565.86
70701000 Recette à 20%	9 507.17	1.56	9 188.45	1.45	318.72	3.47
70710000 Recette a 5.5 %	598 450.28	98.01	623 180.16	98.18	-24 729.88	-3.97
70720000 Recette a 2.1 %	1 816.22	0.30	2 220.35	0.35	-404.13	-18.20
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	409 605.98	67.08	420 841.43	66.30	-11 235.45	-2.67
60370000 Variat.stock marchandises	9 915.20	1.62	-7 087.76	-1.12	17 002.96	239.89
60700000 Achat librairie	399 690.78	65.46	427 929.19	67.42	-28 238.41	-6.60
MARGE COMMERCIALE	200 989.49	32.92	213 870.95	33.70	-12 881.46	-6.02
SOUS TRAITANCE DIRECTE	471.51				471.51	
60400000 Animations	471.51				471.51	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	-471.51				-471.51	
MARGE BRUTE GLOBALE	200 517.98	32.84	213 870.95	33.70	-13 352.97	-6.24
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	51 702.64	8.47	53 848.65	8.48	-2 146.01	-3.99
60611000 Fournitures electricite	715.50	0.12	1 053.40	0.17	-337.90	-32.08
60613000 Fournitures gaz	1 858.63	0.30	2 065.69	0.33	-207.06	-10.02
60630000 Fourn.entret.&petit equip	402.53	0.07	859.14	0.14	-456.61	-53.15
60640000 Fournit.administratives	107.76	0.02	422.14	0.07	-314.38	-74.47
61320000 Locations immobilières	6 627.08	1.09	5 745.80	0.91	881.28	15.34
61321000 Location place parking	1 216.32	0.20	1 192.56	0.19	23.76	1.99
61322000 Location local	2 714.06	0.44	2 624.16	0.41	89.90	3.43
61350000 Locations mobilières	258.12	0.04	102.78	0.02	155.34	151.14
61400000 Charges locatives	360.02	0.06	598.72	0.09	-238.70	-39.87
61410000 Charges locatives local	200.00	0.03	200.00	0.03		
61551000 Entretien mat.technique	345.10	0.06	507.90	0.08	-162.80	-32.05
61551500 Entretien immobilier	2 413.91	0.40	1 262.00	0.20	1 151.91	91.28
61560000 Maintenance	2 797.98	0.46	2 839.79	0.45	-41.81	-1.47
61600000 Primes d'assurances	849.78	0.14	831.31	0.13	18.47	2.22
62110000 Personnel interimaire			469.35	0.07	-469.35	NS
62260000 Honoraires	6 107.21	1.00	6 482.21	1.02	-375.00	-5.79
62261000 Honoraires divers	748.00	0.12	707.00	0.11	41.00	5.80
62270000 Frais d'actes et de content.	175.06	0.03			175.06	
62310000 Annonces et insertions	200.00	0.03	265.00	0.04	-65.00	-24.53
62331000 Frais gestion annonay +	753.47	0.12	817.73	0.13	-64.26	-7.86
62340000 Cadeaux clientèle	324.59	0.05	277.24	0.04	47.35	17.08
62380000 Dons et pourboires	150.00	0.02	310.00	0.05	-160.00	-51.61
62410000 Transports s/achats	15 540.57	2.55	15 901.72	2.51	-361.15	-2.27
62510000 Voyages et déplacements	433.40	0.07	605.71	0.10	-172.31	-28.45
62570000 Receptions	447.92	0.07	1 325.11	0.21	-877.19	-66.20
62600000 Frais postaux	85.28	0.01	189.40	0.03	-104.12	-54.97
62610000 Frais telecommunication	821.58	0.13	805.21	0.13	16.37	2.03
62780000 Services bancaires	2 050.52	0.34	2 119.33	0.33	-68.81	-3.25
62811000 Cotis. professionnelles	2 998.25	0.49	3 268.25	0.51	-270.00	-8.26

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2024 12	% CA	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
VALEUR AJOUTEE	148 815.34	24.37	160 022.30	25.21	-11 206.96	-7.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 500.00	0.41	10 333.38	1.63	-7 833.38	-75.81
74000000 Subventions d'exploitat.			6 000.00	0.95	-6 000.00	NS
74010000 Subventions apprentis	2 500.00	0.41	4 333.38	0.68	-1 833.38	-42.31
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 731.14	0.45	2 331.93	0.37	399.21	17.12
63130000 Formation continue(tresor	571.06	0.09	571.39	0.09	-0.33	-0.06
63511000 Cfe / cvae	79.00	0.01	82.00	0.01	-3.00	-3.66
63580000 Taxe sofia	2 081.08	0.34	1 678.54	0.26	402.54	23.98
SALAIRES DU PERSONNEL	99 257.36	16.26	105 609.55	16.64	-6 352.19	-6.01
64110000 Salaires appointements	87 303.48	14.30	92 329.60	14.55	-5 026.12	-5.44
64120000 Conges payes	-1 835.66	-0.30	-1 191.18	-0.19	-644.48	-54.10
64140000 Indem.et avantages divers	10 000.00	1.64	10 050.00	1.58	-50.00	-0.50
64140100 Indemnites et avantages divers	3 789.54	0.62	4 421.13	0.70	-631.59	-14.29
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	16 967.69	2.78	16 673.29	2.63	294.40	1.77
64510000 Cotisations a l'urssaf	10 258.81	1.68	10 452.50	1.65	-193.69	-1.85
64532000 Cotisations aux caisses de ret	2 080.54	0.34	2 129.79	0.34	-49.25	-2.31
64533000 Cotisations.prévoyance	814.27	0.13	958.65	0.15	-144.38	-15.06
64540000 Cotisations mutuelle apicil	3 796.04	0.62	3 119.52	0.49	676.52	21.69
64580000 Charges s/salair.provis.	-436.97	-0.07	-442.17	-0.07	5.20	1.18
64800000 Autres charges de pers.	455.00	0.07	455.00	0.07		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 359.15	5.30	45 740.91	7.21	-13 381.76	-29.26
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	463.20	0.08	108.23	0.02	354.97	327.98
75800000 Produits div.gestion cour	463.20	0.08	108.23	0.02	354.97	327.98
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	62.11	0.01	56.65	0.01	5.46	9.64
65800000 Charges div.gest.courante	62.11	0.01	56.65	0.01	5.46	9.64
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	11 581.79	1.90	11 020.84	1.74	560.95	5.09
78173000 Rep.prov.deprec.stocks	11 581.79	1.90	10 705.84	1.69	875.95	8.18
79100000 Transf.chges exploitation			315.00	0.05	-315.00	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 638.26	1.41	8 383.00	1.32	255.26	3.04
68112000 Dotations aux amort. corporell	8 638.26	1.41	8 383.00	1.32	255.26	3.04
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 585.99	1.73	11 581.79	1.82	-995.80	-8.60
68173000 Dot.prov.stocks & en-cours	10 585.99	1.73	11 581.79	1.82	-995.80	-8.60
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 117.78	4.11	36 848.54	5.81	-11 730.76	-31.84
CHARGES FINANCIERES	1 069.66	0.18	1 296.72	0.20	-227.06	-17.51
66110000 Intérêts sur emprunts	1 069.66	0.18	1 296.72	0.20	-227.06	-17.51
RESULTAT COURANT	24 048.12	3.94	35 551.82	5.60	-11 503.70	-32.36

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

[illegible]

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République

07100 ANNONAY

DOSSIER FISCAL

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE		9 Bd de la République	
SIRET	4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8	07100 ANNONAY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de détail de livres en magasin spé	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	12 999	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater VV					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BERRUYER - MAMERI 84 boulevard des Belges 69006 LYON Tél: 04 72 82 31 24			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 02/07/2025 Lieu ANNONAY
			Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA viseur conventionné			Signature GLAIZAL CAMILLE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
M ESTRAGNAT PIERRE-DAMIEN 8 RUE DE SERRES	500	2024	18 320				
07100 ANNONAY							
M ESTRAGNAT PIERRE-DAMIEN 8 RUE DE SERRES		2025	4 592				
07100 ANNONAY							
Mme ROCHET VIOLAINE 1 LOTISSEMENT LE CHUZY	500	2024	10 276				
38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON							
Mme ROCHET VIOLAINE 1 LOTISSEMENT LE CHUZY		2025	4 724				
38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON							
Mme GLAIZAL CAMILLE 2 IMPASSE DES CHEVALIERS	500	2024	18 234				
07100 ANNONAY							
Mme GLAIZAL CAMILLE 2 IMPASSE DES CHEVALIERS		2025	4 729				
07100 ANNONAY							

I. I. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**RÉMUNÉRATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	87 303		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		9 Bd de la République 07100 ANNONAY													
Numéro SIRET *		4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
												Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
												3 1 0 3 2 0 2 5		3 1 0 3 2 0 2 4	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net							
		1		2		3		4							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	60 300	012		60 300		60 300							
	Fonds commercial *														
	Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles *	028	146 121	030	131 267	14 854		23 492							
	Immobilisations financières * (1)	040	400	042		400		400							
Total I (5)		044	206 821	048	131 267	75 554		84 192							
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052											
	Marchandises *	060	115 539	062	10 586	104 953		113 872							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066											
	Créances (2)	068	925	070		925		853							
	Clients et comptes rattachés *														
	Autres * (3)	072	940	074		940		1 897							
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084	122 903	086		122 903		149 813							
	Charges constatées d'avance *	092	2 095	094		2 095		1 652							
	Total II	096	242 402	098	10 586	231 816		268 087							
Total général (I+II)		110	449 222	112	141 853	307 370		352 279							
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		30 000		30 000									
	Ecart de réévaluation	124													
	Réserve légale	126		18 704		13 803									
	Réserves réglementées *	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		58 762		39 160									
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136		22 098		32 669									
	Subventions d'investissement	137													
	Provisions réglementées	140													
	Total I	142		129 563		115 633									
Provisions pour risques et charges		154													
Total II		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		82 818		106 774									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164													
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		62 232		95 028									
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		17 756		19 844									
	Comptes courants d'associés	173		15 000		15 000									
	Autres dettes	175													
	Produits constatés d'avance	174													
	Total III	176		177 806		236 646									
	Total général (I + II + III)		180		307 370		352 279								
	RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	60 768								
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 0 3 2 0 2 5Exercice N-1 clos le
13 1 0 3 2 0 2 4

Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	610 595	634 712	
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226	2 500	10 333	
	Autres produits						230	12 045	11 129	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	625 140	656 175		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	399 691	427 929	
	Variation de stock (marchandises) *						236	9 915	(7 088)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	52 174	53 849		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	79	244	2 731	2 332	
	Rémunérations du personnel *						250	99 257	105 610	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	16 968	16 673	
	Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	8 638	8 383	
	Dotations aux provisions						256	10 586	11 582	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	62	57
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
			Total des charges d'exploitation (II)				264	600 023	619 326	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	25 118	36 849	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280			
	Produits exceptionnels		(IV)				290			
	Charges financières		(V)				294	1 070	1 297	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306	1 950	2 883	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	22 098	32 669		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	22 098	314		
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 950		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989					
	Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septdecies)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	12 999	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	12 999	372		

Désignation de l'entreprise :

31/03/2025

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Déduction ristourne aux travailleurs (scop)		5 525
Déduction PPI (scop)		5 525
Total des déductions diverses	350	11 049

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHESE LIBRAIRIE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	60 300	402		404		406	60 300	60 300
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 223	442		444		446	1 223	1 223
	Installations générales agencements divers	450	86 915	452		454		456	86 915	86 915
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	57 982	472		474		476	57 982	57 982
Immobilisations financières		480	400	482		484		486	400	400
TOTAL		490	206 821	492		494		496	206 821	206 821

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 223	532		534		536	1 223
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	66 052	542	7 666	544		546	73 718
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	55 354	562	972	564		566	56 326
TOTAL		570	122 628	572	8 638	574		576	131 267

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640	11 582	642	10 586	644	11 582	646	10 586	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680	11 582	682	10 586	684	11 582	686	10 586	
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres immobilisations incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques matériel et outillage	730		735							
Inst. générales agenc. am. divers	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL	770		775							
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B				780
II	DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	Déficits reportables				984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	
III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	34 854	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	27 746	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

5

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE				Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/04/2024		et clos le : 31/03/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	5		
dont apprentis				657	1		
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	610 595		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	610 595		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	463		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	463		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	403 247		
Variation négative des stocks				145	9 915		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	37 803		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	62		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	451 027		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	160 032
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	160 032		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	610 595	Effectifs au sens de la CVAE *	023 5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence				024	01/01/2024	160	31/12/2024
Date de cessation				186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 5

N° SIRET 4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

ADRESSE (voie) 9 Bd de la République

CODE POSTAL 07100 VILLE ANNONAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille ESTRAGNAT Prénom(s) PIERRE-DAMIEN

Nom d'usage % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 270488 N° Département 69 Commune TASSIN LA DEMI Pays FR

Adresse : N° 8 Voie RUE DE SERRES

Code postal 07100 Commune ANNONAY Pays France

Titre (2) Mme Nom de famille ROCHET Prénom(s) VIOLAINE

Nom d'usage % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 230395 N° Département 69 Commune DECINES CHARPT Pays FR

Adresse : N° 1 Voie LOTISSEMENT LE CHUZY

Code postal 38550 Commune LE PEAGE DE ROUSSILLON Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE [3 1 0 3 2 0 2 5]

N° SIRET [4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE]

ADRESSE (voie) [9 Bd de la République]

CODE POSTAL [07100] VILLE [ANNONAY]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [Mme] Nom de famille [GLAIZAL] Prénom(s) [CAMILLE]

Nom d'usage [] % de détention [33.33] Nb de parts ou actions [500]

Naissance : Date [160589] N° Département [07] Commune [ANNONAY] Pays [FR]

Adresse : N° [2] Voie [IMPASSE DES CHEVALIERS]

Code postal [07100] Commune [ANNONAY] Pays [France]

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



GR/0702/698503



(LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE
(LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE
9 BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
07100 ANNONAY

2311 - 1/1 - 2816

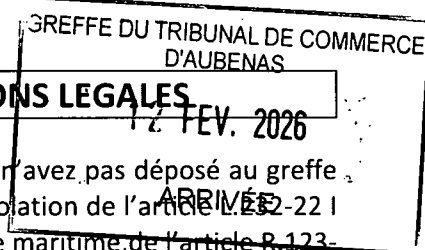
Aubenas, le 3 février 2026

Entreprise : (LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE, 479 417 412 RCS AUBENAS

Exercice clos le : 31/03/2025

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE – RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS LEGALES



Le président du tribunal, le parquet et le préfet sont informés que vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/03/2025** en violation de l'article L.23-22 I du code de commerce, de l'article R.524-22-1 du code rural et de la pêche maritime, de l'article R.123-112 du code de commerce.

Vous pouvez encore régulariser votre situation dans un délai de **15 jours maximum par courrier** à l'adresse ci-dessus en nous adressant en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés** :

- Les comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale certifiées conformes et signées par le représentant légal,
- Le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant),
- Chèque d'un montant de 47,63 Euros.

Avec nos salutations distinguées,
Les greffiers,



CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON-DEPÔT DES COMPTES ANNUELS

Votre société prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des **difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour des concours bancaires**. Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 € portée à 3 000 € en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal). **Le président du tribunal de commerce adressera aux dirigeants une injonction de déposer les documents comptables au greffe avec astreinte dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public** (art. L.611-2 II du code de commerce). Tout intéressé peut obtenir la même mesure en référé (art. L.123-5-1 du code de commerce). Le président peut dans les mêmes conditions, **désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités**. La chambre criminelle de la Cour de Cassation (n°12-40086) ne trouve aucune excuse pour exonérer une personne morale de l'obligation de dépôt des comptes annuels (atteintes à la concurrence, secret des affaires, etc.).